

Objet : Vacances des membres du personnel – Pâques et été 2006

Réseaux : Communauté française

Niveaux et Services : tous niveaux services : CPMS, INTERNATS, HOMES, CPA, CFTP

Entrée en vigueur : 01/01/2006

- Aux Chefs des Etablissements d'Enseignement organisés par la Communauté française et par la Communauté germanophone
- Aux Conseillers-Directeurs des CPMS organisés par la Communauté française et au Conseiller-Directeur du CPMS organisé par la Communauté germanophone.
- Aux Inspecteurs généraux et Coordonnateurs de l'Enseignement.
- A l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de Promotion sociale.
- Aux Inspecteurs des CPMS organisés par la Communauté française.
- Aux Délégués sociaux.

Autorité : Directeur général

Signataire : Bernard GORET

Gestionnaire : AGPE (Service général de Coordination, Conception et Relations sociales).

Personne-ressource : André Delsinne, Directrice

Bureau 2^E237, Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles – Tél. : 02/413.39.47

Nombre de pages : Texte : 55p – annexe : /

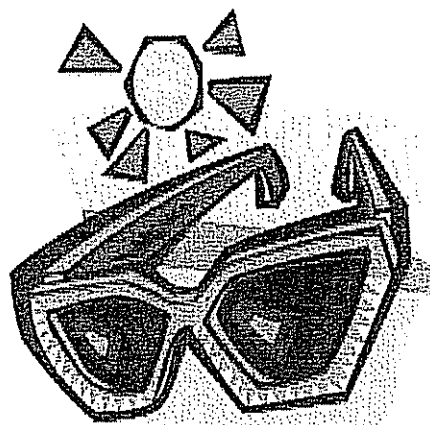
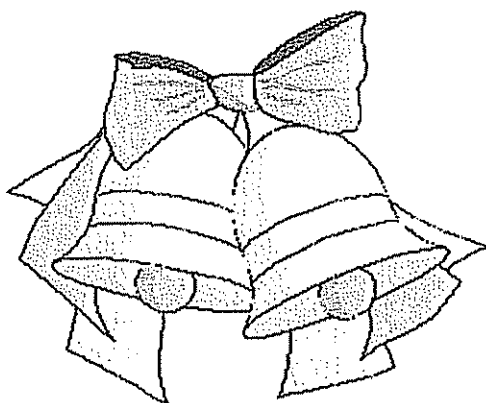
Mots-clés : Vacances – Villégiature - été

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS DE
L'ENSEIGNEMENT.**

**SERVICE GÉNÉRAL DE COORDINATION, DE CONCEPTION ET DES
RELATIONS SOCIALES.**

**VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT ET DES CENTRES
P.M.S. DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.**

PÂQUES ET ÉTÉ 2006.



**Boulevard Léopold, II, 44, 2^{ème} étage, bureau 2^E237
1080 BRUXELLES.**

Tél : 02/413.39.47 – 02/413.38.79 – 02/413.40.63
Fax : 02/413.34.67

1080 BRUXELLES, le 16 JAN. 2006

ADMINISTRATION GENERALE DES PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT

Service général de Coordination, de Conception et des
Relations sociales

Boulevard Léopold II, 44, 2^{ème} étage, bureau 2 E 237
1080 BRUXELLES

Tél. : 02/413.39.47 – 02/413.38.79 -

02/413.40.63

Fax : 02/413.34.67

* Aux chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française et par la Communauté germanophone.

* Aux conseillers-directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française et au conseiller-directeur du centre psycho-médico-social organisé par la Communauté germanophone.

* Aux inspecteurs généraux et coordonnateurs de l'enseignement.

* A l'administrateur pédagogique de l'enseignement de promotion sociale.

* Aux inspecteurs des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française.

* Aux délégués sociaux.

Votre correspondant : André DELSINNE

Nos réf. : AGPE/AD/Serv. Rel. Soc./1/V.P.E. 2006.

OBJET : Vacances des membres du personnel – Pâques et été 2006.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Service social du Ministère de la Communauté française pour l'enseignement et les centres P.M.S. de la Communauté française, organisera, **durant les périodes de Pâques et d'été 2006**, des vacances familiales au littoral belge (lieu de résidence durant les vacances de Pâques 2006 : COXYDE et lieu de résidence durant les vacances d'été 2006 : LA PANNE).

Par ailleurs, il a été décidé de nouer un partenariat avec deux associations de tourisme social français, à savoir « Renouveau Vacances » et « Vacancier » (Loisirs de France International), lesquelles associations mettent à disposition des installations de vacances dans diverses régions de France (Midi, Atlantique et Bretagne) à des prix particulièrement attractifs.

Les séjours proposés par « Renouveau Vacances » dans des villages de vacances le sont suivant un système de locations et se situent : à BEG-MEIL (Bretagne – Finistère-Sud) (2 bungalows 2/3 personnes) et à ROQUEBRUNE SUR ARGENS (Var – Côte d’Azur) (2 appartements de 5 personnes – pavillons avec kitchenette) et avec hébergement (1/2 pension et pension complète) à CHANDOURENE (Alpes de Haute Provence) (3 pavillons de 4/5 personnes) et à PORT-BARCARES (Pyrénées Orientales – Pays catalan) (4 appartements de 4/5 personnes). Par ailleurs, les mêmes formules sont proposées par « Vacancier », suivant un système de locations, les villages de vacances se situant à MUR-DE-BRETAGNE (Bretagne – Côtes-du-Nord) (1 gîte de 4/5 personnes et 1 gîte de 6/8 personnes) et à VIAS Méditerranée (entre BEZIERS et AGDE) (2 gîtes de 4/5 personnes) et avec hébergement (1/2 pension et pension complète) à ST-GEORGES-DE-DIDONNE (Charente – Maritime – Atlantique) (1 gîte de 4 personnes) et à CARRY-LE-ROUET (Bouches-du-Rhône, entre Provence et Camargue) (2 chambres de 3/4 personnes), tenant compte, cependant, de ce que tous ces séjours ne sont prévus **que pour la seule période de l’été**. Ces types de séjour sont, par ailleurs, axés sur la formule des vacances familiales, avec un encadrement qui est assuré aussi bien pour les adultes que pour les enfants et adolescents, l’animation sur les villages de vacances étant intégrée dans les prix demandés.

A cet effet, vous trouverez, ci-après, le programme des séjours proposés, comportant un descriptif des logements disponibles (bungalows, appartements, gîtes, pavillons et chambres), le catalogue général des prix ainsi que le relevé des périodes retenues et divers renseignements pratiques.

1) Quelles sont les conditions relatives aux périodes et à la durée des séjours ?

a) Les séjours se répartissent sur les deux périodes suivantes :

- les vacances de Pâques 2006 (du vendredi 31 mars – au soir - au vendredi 14 avril 2006) ;
- les vacances d’été 2006 (du vendredi 30 juin – au soir - au jeudi 31 août 2006).

b) Les séjours sont pris en considération à concurrence d’une semaine minimum et de deux semaines maximum, avec la possibilité, pour les destinations en France, de combiner deux formules de séjour sur une période de deux semaines, soit de passer une semaine dans un endroit et la seconde semaine dans un autre.

2) Quelles sont les modalités de réservation qui ont été retenues ?

Le formulaire de réservation ci-joint, dûment complété et signé (il est à remarquer qu’un exemplaire de celui-ci concerne les séjours en Belgique et en France – Pâques et été 2006 et que l’autre exemplaire concerne uniquement les séjours de deux semaines en France, combinés suivant ce qui est précisé au b) du point 1 de la présente circulaire – été 2006) est à adresser, dès à présent, au Ministère de la Communauté française – Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales – Bld Léopold II, 44 (bureau 2^E237) – 1080 BRUXELLES et doit parvenir à ce service, au plus tard, pour le vendredi 31 mars 2006, en ce qui concerne les vacances de Pâques et d’été à la Côte belge ainsi que pour les séjours en France. Ce document devra être accompagné du document SS1 vert (voir exemplaire en annexe), en y joignant les revenus nets cumulés (allocations familiales comprises) du ménage, via la communication des souches de traitement du requérant et de son conjoint (ou cohabitant), avec, pour mois de référence, le mois d’octobre ou de novembre 2005 ou tout

autre document pouvant en tenir lieu, ainsi qu'une composition de ménage, ceci, pour pouvoir bénéficier de l'intervention ultérieure du Service social.

Les logements seront attribués au mieux des intérêts des membres du personnel.

A ce sujet, il est précisé que dans le cadre de cette activité de vacances familiales, il sera tenu compte des revenus professionnels cumulés du ménage, du nombre d'enfants à charge ainsi que de l'ordre d'arrivée des demandes (la date de la poste faisant foi).

A cet égard, il se doit d'être noté qu'en cas d'afflux des inscriptions, les marges budgétaires consacrées à cette activité étant limitées, les personnes concernées qui ont les revenus professionnels les moins élevés verront leurs demandes prises en considération en priorité et à égalité de revenus, ladite priorité sera réservée aux familles qui comptent le plus grand nombre d'enfants à charge.

J'attire plus particulièrement l'attention sur le fait qu'un acompte est à verser consécutivement à une réservation et que celle-ci ne sera confirmée qu'après réception par le Service social du document joint en annexe 1 au présent document et vérification de ce que l'acompte a été effectivement versé, le document joint en annexe 2 précisant les modalités de paiement du solde. Par ailleurs, s'il devait s'avérer que le(s) lieu(x) ou période(s) de séjour en Belgique et en France, qui a(ont) été choisi(s) n'est(ont) plus disponible(s), il sera adressé à la personne concernée un document joint en annexe 3, par lequel elle marquera son accord/désaccord sur la(les) proposition(s) de remplacement faite(s) par le responsable du Service social, la réservation n'étant également confirmée que dès réception de ce document par celui-ci. Enfin, le document joint en annexe 4 reprend la même procédure pour ce qui est de la réservation de deux formules de séjour sur une période de deux semaines en France.

Je vous signale également qu'une fiche technique détaillée relative à chaque lieu de séjour (le maximum d'informations ayant cependant été intégrées dans le présent document) est disponible sur simple demande adressée au Service social (Tél. : 02/413.38.79 et 02/413.40.63).

3) Quelles sont les modalités d'intervention du Service social ?

1°) Pour ce qui est des séjours à la Côte belge, les interventions s'entendent sur le coût du séjour, tel que renseigné dans le présent document, celui-ci étant, au niveau de la facturation, majoré des frais de souscription d'une police d'annulation de séjour, qui est de 3% du montant brut de la location, **la garantie** couvrant les suppléments de consommation d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, de loyer des compteurs et de relevé de ceux-ci ainsi que les dégâts et le nettoyage éventuels, **étant cependant acquittée par le Service social.**

Pour ce qui est des séjours en France, il y a lieu de se référer aux informations reprises dans les annexes à la présente circulaire, où sont détaillés les programmes de séjour dont il est question dans la partie introductive de ce document.

Par ailleurs, il y a lieu de noter, pour ce qui est des tarifs pratiqués par « Renouveau Vacances », que le montant total de chaque contrat de réservation est automatiquement majoré par celui-ci des frais de souscription d'une assurance annulation qui est de 2 % du prix du séjour, les tarifs mentionnés dans le présent document ne tenant pas compte de cette

majoration. **Celle-ci sera, dès lors, prise en charge par le Service social**, mais non la taxe de séjour, la caution et tout autre éventuel supplément renseigné dans les programmes de séjour dont question plus haut.

Pour sa part, « Vacancier » applique, en matière d'assurance annulation, une retenue variant en fonction du montant de la location ou de l'hébergement et établie comme suit :

- 22 euros de 0 à 800 euros ;
- 35 euros de 801 à 1.200 euros ;
- 48 euros de 1.201 à 1.600 euros ;
- 80 euros de 1.601 à 3.000 euros ;
- 150 euros au-delà de 3.000 euros, **la remarque précitée quant à la prise en charge par le Service social de cette majoration**, à l'exclusion de la taxe de séjour, de la caution et de tout autre éventuel supplément, **valant également pour les programmes de séjour mis sur pied par cet organisme.**

A cet égard, il y a lieu de souligner que toute annulation d'un séjour doit faire l'objet, de la part de(s) la personne(s) inscrite(s), d'un écrit assorti de toute pièce probante (certificat de maladie, d'accident, extrait d'acte de décès, ...), documents qui sont à transmettre au Service social, lequel se chargera de les communiquer aux organismes souscripteurs de ces polices.

Il y a aussi lieu de noter que **le montant de l'adhésion 2005/2006 à « Renouveau Vacances » et à « Vacancier » sera également pris en compte par le Service social.**

2°) L'intervention est calculée en fonction des revenus nets cumulés (allocations familiales comprises) du ménage.

A cet égard, les barèmes suivants sont appliqués :

Revenus nets jusqu'à 14.873,70 euros : 60 % d'intervention la 1^{ère} semaine et 40 % la seconde semaine + un abattement de **24,80 euros** par enfant à charge par semaine ;

Revenus nets compris entre 14.898,40 et 19.831,50 euros : 40 % d'intervention la 1^{ère} semaine et 25 % la seconde semaine + le même abattement que celui prévu plus haut ;

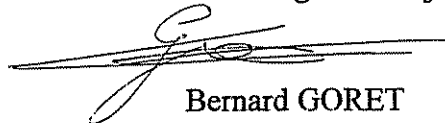
Revenus nets compris entre 19.856,30 et 24.789,40 euros : 20 % d'intervention la 1^{ère} semaine et 10 % la seconde semaine + le même abattement que celui prévu plus haut ;

Revenus nets compris entre 24.814,20 et 37.184,10 euros : 10 % d'intervention la 1^{ère} semaine et 5 % la seconde semaine + le même abattement que celui prévu plus haut ;

Revenus nets supérieurs à 37.184,10 euros : NIHIL, mais le même abattement que celui prévu plus haut.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter le contenu de la présente à la connaissance de tous les membres du personnel de l'institution relevant de votre autorité ou dont vous êtes le (la) délégué(e) social(e).

Le Directeur général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Goret', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Bernard GORET

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
à remplir par toute personne sollicitant l'intervention du Service social
(à l'exception de l'allocation jeunes mères)

I - REQUERANT

NOM et PRENOMS :

ETAT CIVIL :

FONCTION et POSITION ADMINISTRATIVE :
(ST. T D. CONTRACTUEL. A C S. (AUTRES) (biffer la mention inutile)

ETABLISSEMENT :

ADRESSE PERSONNELLE : Rue N° Bte
Code postal Localité N° tél :

N° de CCP ou N° de compte bancaire : Nom, prénoms N°
LIBELLE EXACT Localité

REVENU MENSUEL NET : euros
Montant des allocations familiales : euros

DESIGNATION DU SERVICE QUI PAIE	Service de fixation et liquidation des traitements du Département	<input type="checkbox"/>
LE TRAITEMENT (mettre une croix dans	Comptable de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Dans la case correspondante)	Caisse du pensionnat	<input type="checkbox"/>
	Caisse de l'établissement autonome	<input type="checkbox"/>
	Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>

REVENU MENSUEL NET, provenant d'un cumul : euros
DENOMINATION et ADRESSE COMPLETE DE
L'INSTITUTION OU CE CUMUL S'EXERCE :

MUTUALITE A LAQUELLE LE REQUERANT EST AFFILIE : Nom
Adresse
N° d'affiliation

II - CONJOINT OU COHABITANT

NOM et PRENOM :

PROFESSION :

NOM et ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

REVENU MENSUEL NET : euros

MUTUALITE A LAQUELLE LE CONJOINT EST AFFILIE : Nom
Adresse
N° d'affiliation.....

VOIR VERSO

III – COMPOSITION DU MENAGE

1. Requéant, conjoint ou cohabitant, enfants à charge et autres personnes à charge n'exerçant aucune profession ou ne bénéficiant d'aucun revenu.

	NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	DEGRE DE PARENTE
Requéant				
Conjoint ou cohabitant				
Enfant(s) à charge				
Autres personnes				

II. Personnes à charge vivant sous le même toit.

NOM	PRENOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DEGRE DE PARENTE

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète
A , le

(Signature)

IV – REMARQUES IMPORTANTES

A toute demande d'intervention, il y a lieu de joindre :

- 1° Un talon de votre carnet de virement ou une enveloppe envoyée à l'occasion d'une opération quelconque à votre organisme bancaire.
- 2° Une attestation délivrée par l'employeur du conjoint ou du cohabitant mentionnant le traitement mensuel net (toutes allocations comprises) au moment de la demande. Lorsque le conjoint occupe une situation lucrative indépendante (artisanat, commerce, profession libérale, etc...), la demande d'intervention doit être appuyée d'une attestation sur formulaire n°276 C du contrôleur des contributions, mentionnant le montant des revenus imposables de l'année précédente.
- 3° Une attestation délivrée par la société de secours mutuel (mutualité, INIG ou autre organisme similaire) mentionnant son intervention dans les différents frais (clinique, hôpital, médecin, pharmacien, etc...).
- 4° Si le requérant fait partie du personnel salarié, une attestation du comptable de l'établissement auquel il appartient, signalant le montant net perçu et certifiant que le salaire est payé au moyen des fonds avancés à l'article 3 du budget.

VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL - ANNEE 2006

PÂQUES 2006 : période du vendredi 31 mars – au soir – au vendredi 14 avril 2006 ;
ETE 2006 : période du vendredi 30 juin – au soir – au jeudi 31 août 2006.

FORMULAIRE DE RESERVATION POUR DES SEJOURS EN BELGIQUE ET EN FRANCE.

NOM ET PRENOM DU REQUERANT

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE : Rue n° bte
Code postal Localité
N°(s) de téléphone :

FONCTION : (1)

ETABLISSEMENT

PROFESSION DU CONJOINT (2)

REVENUS NETS CUMULES DU MENAGE Y COMPRIS LES ALLOCATIONS FAMILIALES
.....

LIEU(X) CHOISI(S)	<u>PÂQUES 2006</u>	<u>ETE 2006</u>
(Ordre de préférence)	1)	1)
	2)	2)
(par semaine ou par quinzaine)	3)	3)
	4)	4)
	5)	5)
	6)	6)

PERIODE(S) CHOISIE(S)

(Ordre de préférence)	1)	1)
	2)	2)
(Par semaine ou par quinzaine)	3)	3)
	4)	4)
	5)	5)
	6)	6)

MEMBRES DE LA FAMILLE ACCOMPAGNANT LE REQUERANT (3)

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	DEGRE DE PARENTE
1)			
2)			
3)			
4)			
5)			
6)			

Date :
Signature :

- (1) Situation administrative (définitif, stagiaire, temporaire prioritaire, temporaire, contractuel, ...).
- (2) Idem (le cas échéant).
- (3) Pour les enfants, préciser le sexe.

VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL - ANNEE 2006

ETE 2006 : période du vendredi 30 juin – au soir – au jeudi 31 août 2006.

FORMULAIRE DE RESERVATION POUR DES SEJOURS EN FRANCE (COMBINAISON DE DEUX FORMULES DE SEJOUR, SUR UNE PERIODE DE DEUX SEMAINES).

NOM ET PRENOM DU REQUERANT

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE : Rue n° bte

Code postal Localité

N°(s) de téléphone :

FONCTION : (1)

ETABLISSEMENT

PROFESSION DU CONJOINT (2)

REVENUS NETS CUMULES DU MENAGE Y COMPRIS LES ALLOCATIONS FAMILIALES
.....

LIEU(X) CHOISI(S) ETE 2006

1^{ère} semaine à : 1)

2^{ème} semaine à : 2)

PERIODE(S) CHOISIE(S)

1^{ère} semaine à : 1)

2^{ème} semaine à : 2)

MEMBRES DE LA FAMILLE ACCOMPAGNANT LE REQUERANT (3)

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	DEGRE DE PARENTE
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Date :
Signature :

(1) Situation administrative (définitif, stagiaire, temporaire prioritaire, temporaire, contractuel, ...).

(2) Idem (le cas échéant).

(3) Pour les enfants, préciser le sexe.

ANNEXE 1

VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL

ANNEE 2006

Je soussigné
suite à la réservation d'un(des) séjour(s) à et à
pour la(les) période(s) suivantes :
le montant total à acquitter étant de

m'engage à verser un acompte de 150 euros dès réservation, au compte n° **035-3335530-32** de l'Association pour la promotion du Service social des personnels enseignant et assimilés du Ministère de la Communauté française – c/o Mme A.M. GALASSO – 44, Boulevard Léopold II à 1080 BRUXELLES.

A la rubrique « communication » du bulletin de virement, vous voudrez bien indiquer la mention suivante :

* Acompte vacances familiales

Pâques 2006 Réf. : 2006/
Eté 2006 Réf. : 2006/

Fait à

Date

Signature

Ce formulaire est à renvoyer, **par retour du courrier (1)** au Ministère de la Communauté française – Administration générale des Personnels - Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales – Bld Léopold II, 44 (bureau 2E 237) – 1080 BRUXELLES ou au n° de télécopie suivant : 02/413.34.67.

(1): Votre réservation vous sera confirmée dès réception du présent document et vérification de ce que l'acompte a été effectivement versé.

ANNEXE 2

VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL

ANNEE 2006

Je soussigné

suite à la réservation d'un(des) séjour(s) à et à

pour la(les) période(s) suivante(s) :

le montant total à acquitter étant de

et ayant versé un acompte de 150 euros dès réservation,

m'engage à payer le solde de au compte n° **035-3335530-32** de l'Association pour la promotion du Service social des personnels enseignant et assimilés du Ministère de la Communauté française – c/o Mme A.M. GALASSO – 44, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES et ce, un mois avant le départ.

A la rubrique « communication » du bulletin de virement, vous voudrez bien indiquer la mention suivante :

* Solde vacances familiales

Pâques 2006 Réf. : 2006/

Été 2006 Réf. : 2006/

Fait à

Date

Signature

Ce formulaire est à renvoyer, **par retour du courrier (1)** au Ministère de la Communauté française – Administration générale des Personnels – Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales – Bld Léopold II, 44 (bureau 2^E 237) – 1080 BRUXELLES ou au n° de télécopie suivant : 02/413.34.67.

(1) : Vos documents de voyage vous seront transmis dès réception du présent document et vérification de ce que le solde a été effectivement versé.

ANNEXE 3

VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL

ANNEE 2006

PAQUES 2006 : période du vendredi 31 mars 2006 – au soir – au vendredi 14 avril 2006 ;
ETE 2006 : période du vendredi 30 juin 2006 – au soir – au jeudi 31 août 2006.

FORMULAIRE DE CONFIRMATION D'UNE OU DE PLUSIEURS RESERVATION(S)
POUR UN(DES) SEJOUR(S) en Belgique et en France.

Je soussigné

étant donné que le(s) lieu(x)
ou la (les) période(s) que j'ai choisi(s)
n'est(sont) plus disponible(s),
marque **mon accord/désaccord (1)** sur la(les) proposition(s) de remplacement faite(s) par le
responsable du Service social, conformément aux conditions de prix reprises dans la circulaire
du 200 relative aux vacances des membres du personnel – Pâques et été 2006.
(1) barrer la mention inutile

NOUVEAU(X)		
LIEU(X) CHOISI(S)	<u>PAQUES 2006</u> (du au)	<u>ETE 2006</u> (du au)
.....
.....

NOUVELLE(S)		
PERIODE(S) CHOISIE(S)		
.....
.....

Fait à Date

Signature

Ce formulaire est à renvoyer, **par retour du courrier**, au Ministère de la Communauté française – Administration générale des Personnels - Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales – Bld Léopold II, 44 (bureau 2E 237) – 1080 BRUXELLES ou au n° de télécopie suivant : 02/413.34.67.

PROGRAMME

Pâques 2006

PROGRAMMES DES VACANCES DES MEMBRES DU PERSONNEL
 PAQUES 2006 – *Littoral belge*

Appartements COXYDE	Du 31/3 au 7/4/2006	Du 7/4 au 14/4/2006	Description
<p>CAP NORD OUEST 02.02 (11) Kursaallaan, 77 8670 KOKSIJDE Situation : Zijstraat Type : 1 chambre Nombre de personnes : 4 Etage : 2 Côté soleil Balcon</p>	330 euros	330 euros	<p>1 lit réversible 2 pers. 2 lits simples four dans la cuisine frigo – compart. congél. fourneau à gaz - douche télévision - distribution chauffage électrique radiateurs au gaz micro-ondes living et chambres avec carrelage local à vélos – pas d'animaux</p>
<p>SANTIAGO 1/4 – Vredestraat, 16 8670 KOKSIJDE Situation : Zijstraat Type : 2 chambres Nombre de personnes : 5 Etage : 1 Côté soleil Balcon</p>	380 euros	380 euros	<p>1 lit simple 1 lit 2 personnes 1 lit superposé 2 pers. four dans la cuisine frigo – compartiment congélation douche chauffage central au gaz distribution living avec carrelage télévision ascenseur local à vélos 2 x chambres avec carrelage micro-ondes</p>
<p>AROSA 1/1 – Bourgondiestraat, 37 8670 KOKSIJDE Situation : Zijstraat Type : 2 chambres Nombre de personnes : 6 Etage : 1 Vue latérale sur mer – côté soleil Balcon</p>	350 euros	<p>PAS DE LOCATION DURANT CETTE PERIODE</p>	<p>1 lit 2 pers. 1 lit superposé 2 pers. 1 divan-lit 2 pers. four dans la cuisine frigo – compartiment congélation baignoire chauffage central au fuel distribution télévision ascenseur local à vélos micro-ondes</p>

PROGRAMME

ETE 2006

Appartements LA PANNE	Du 1/7 au 8/7/2006 Du 8/7 au 15/7/2006	Du 15/7 au 22/7/2006 Du 22/7 au 29/7/2006 Du 29/7 au 5/8/2006 Du 5/8 au 12/8/2006 Du 12/8 au 19/8/2006	Du 19/8 au 26/8/2006
<p>ZANDVOET 3B – ZEEDIJK, 40 8660 DE PANNE Appartement spacieux et confortable. Résidence récente. Type : 1 chambre. Nombre de personnes : 5 Orientation soleil N-O. 1 lit simple ; 1 lit double ; 1 lit divan (2 pers.).</p>	<p>PAS DE LOCATION DURANT CETTE PERIODE</p>	<p>599 euros</p>	<p>472 euros</p>
<p>SAILER 4B – ZEEDIJK, 97 8660 DE PANNE Appartement situé à la digue de mer. Type : 2 chambres. Nombre de personnes : 6 Orientation soleil N.O. 2 lits simples ; 1 lit double ; 1 lit divan (2 pers.).</p>	<p>445 euros</p>	<p>576 euros</p>	<p>445 euros</p>
<p>SAILER 6B - ZEEDIJK, 97 8660 DE PANNE Appartement situé à la digue de mer. Type : 2 chambres. Nombre de personnes : 6. Orientation soleil N.O. 1 lit simple ; 1 lit double ; 1 lit superposé ; 1 lit divan (1 pers.).</p>	<p>445 euros</p>	<p>576 euros</p>	<p>445 euros</p>
<p>BEAULIEU 2 – 8 ZEEDIJK, 1 8660 DE PANNE Appartement situé à la digue de mer. Type : 2 chambres. Nombre de personnes : 6. Orientation soleil N.O. 4 lits simples ; 1 lit double.</p>	<p>445 euros</p>	<p>576 euros</p>	<p>445 euros</p>

D) - FORMULES DE LOCATION -

<p><u>BEG MEIL</u> (Bretagne – Finistère Sud). Village de vacances « Ty Nod ». Big Meil 29170 FOUESNANT Tél. : 02.98.94.98.47. Télécopie : 02.98.94.97.90. Implanté à 300 m d'une plage de sable fin. <u>Accès et accueil :</u> <u>Accès</u> : Rail : Gare TGV de QUIMPER. Correspondance par car (horaires au 02.98.90.68.40) ou taxi. - <u>Route</u> : autoroute (voie Express) sortie Coat Conq. Prendre la D. 44 : la forêt Fouesnant, Fouesnant puis suivre « Beg Meil ». Après le rond-point de Lespont (Cap Coz), prendre la première à droite. - <u>Air</u> : aéroport de Quimper Pluguffan, puis taxi. <u>Accueil</u> : le séjour s'entend du jour d'arrivée à 16 h 00 au jour de départ à 10 h 00. - <u>Pratique</u> : possibilité d'organiser le voyage jusqu'à la gare ou l'aéroport le plus proche de votre lieu de séjour. A la demande, réservation de train ou d'avion. Tél. : 01 44 59 91 00. Accueil avec bibliothèque, salon TV, buanderie, salle de spectacle, bar avec terrasse, aire de jeux enfants, terrains de jeux (volley, basket), tennis, ping pong.</p>	
<p>- Bungalows 2/3 personnes (prix par semaine)</p>	<p><u>Description</u> : Sanitaires complets (19 m2) avec patio extérieur et mobilier de jardin.</p>
<p>Du 1/7 au 8/7/2006</p>	<p>431,20 euros</p>
<p>Du 8/7 au 29/7/2006</p>	<p>541,10 euros</p>
<p>Du 29/7 au 12/8/2006</p>	<p>567,70 euros</p>
<p>Du 12/8 au 19/8/2006</p>	<p>541,10 euros</p>
<p>Du 19/8 au 26/8/2006</p>	<p>431,20 euros</p>

Taxe de séjour à régler sur place : 0,48 euros par nuit et par personne à partir de 18 ans et 0,24 euros par jour et par enfant entre 13 et 17 ans.

Caution de 110 euros à régler par chèque à l'arrivée. Elle est restituée au départ, à la remise des clefs (après inventaire), déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si le logement n'est pas propre et rendu en l'état.

Couvertures et paires de draps sont fournies ainsi que des alèses pour les enfants, si nécessaire. Le linge de table et de toilette n'est pas fourni (location possible sur place). Un lit bébé en toile peut être demandé, il n'est pas possible de rajouter un lit supplémentaire. En gîte : produits d'entretien et papier toilette à charge du client.

Animal domestique non admis, à l'exception des chiens d'aveugle. Pour l'adresse d'un chenil, s'adresser à l'organisme.

Pour la sécurité et la tranquillité de tous, on ne circule pas dans le village en voiture (parkings).

Village vacances non fumeurs.

Restauration :

Formule gîte : le client cuisine et prend ses repas dans son gîte, mais il peut, suivant les possibilités :

- prendre un repas au village en réservant la veille avant 12 h. à l'accueil du village.

Repas adulte : 12,10 euros, enfants – 14 ans : 8,80 euros, bébé – 2 ans : 5 euros.

- Paniers repas froids (pour pique-nique) : prévenir l'accueil la veille avant 12 h.

- Option semi-restauration : supplément pour 7 repas midi ou soir ou 6 repas midi par personne et par semaine. Des tickets ou carte-repas sont remis au début du séjour. Ils seront demandés lors de la prise de chaque repas.

	<u>6 repas :</u>	<u>7 repas :</u>
Adulte et enfants + 14 ans :	62,20 euros	72,60 euros
Enfants de 2 ans à – 14 ans :	45,20 euros	52,80 euros

Inscription à l'aide d'un coupon (copie d'un exemplaire disponible au service social).

Commerces à FOUESNANT.

Vacances des enfants.

Vacances d'été : avec journée continue le mercredi et 1 ou 2 veillée(s) par semaine. Mouffletterie, mini-club (3/6 ans), jardin d'enfants (7/9 ans), club jeunes (10/12 ans), club pré-ados et ados (13/18 ans).

Les tranches d'âge peuvent être regroupées en fonction du nombre d'enfants.

Le village dispose d'espaces sécurisés avec jeux d'extérieur (balançoire, toboggan) et un terrain de jeux collectifs.

Mouffletterie : attention, la mouffletterie n'est pas une nurserie ! Les parents doivent fournir biberon, goûter, couches ainsi que linge de rechange. Les enfants fiévreux ou ayant une maladie déclarée ne peuvent pas être pris en charge. Les enfants doivent être à jour des vaccinations.

Animations au village.

Dans la journée :

Selon les semaines : - ateliers nœuds marins et danses bretonnes.

- Activités de plein air et de détente (accès inclus dans le prix du séjour) :
Tennis, mini terrain de foot, beach volley, basket, tennis de table, ping-pong, pétanque.

- Fiches circuits cyclotourisme à votre disposition, location de vélos et VTC.
Découverte de la faune et de la flore, local nature, avec animateurs spécialisés.

Avec participation financière :
Découverte touristique régionale.
Programmes et tarifs sur demande.

Relaxation détente : suivant les semaines, Qi-jong, Taï Chi Chuan, do-in et Amma. Séances gratuites.

Visites gratuites d'artisans et d'industries locales : biscuiterie bretonne, cidrerie, conserverie,
...

Un conseil : apporter ses vêtements de sport, bottes, jumelles, pour visite des marais.

En soirée : jeux, contes et légendes, danses, cabarets, spectacles, cinéma, chansons, soirées à thème, folklore, ...

A proximité.

A Fouesnant : golf, équitation, complexe aquatique avec toboggan de 75 m.
Voile au centre nautique de Fouesnant Cap Coz : optimist, catamaran, planche à voile, aviron de mer, kayak de mer. Tél. : 02.98.94.47.13.
Les Balnéides : complexe aquatique de Fouesnant.
Golfs 18 trous : golf de l'Odet et golf de Cornouaille.
Equitation.
Plongée sous-marine avec le Centre International de Plongée des Glénan.
Pêche en mer.

Thalassothérapie.

Au centre de Bénodet (12 km). Tarifs hors frais de séjour.

Inscription sur place au village.

Cure de remise en forme :

5 séances de 3 soins : 375 euros par personne.

Accès gratuit à la piscine d'eau de mer avec jacuzzi, banquettes bouillonnantes, jets sous-marins, hammam, saunas, tisanerie et salle d'aromathérapie. Peignoir et serviettes sont fournis. Prévoir maillots de bain, bonnet de bain, sandales. Prévoir aussi le moyen de transport.

Semaine promotionnelle : du 1/7 au 8/7/06 : 355 euros par personne.

D) - FORMULES DE LOCATION -

<p><u>ROQUEBRUNE SUR ARGENS</u> Village de vacances « La Bouverie » Avenue des grands pins parasols 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS Tél. : 04.94.19.61.61 Télécopie : 04.94.19.61.62 Comporte un bâtiment central (services), 4 bâtiments « résidence » (pension complète) de 8 ou 16 chambres et 64 pavillons dans la pinède. <u>Accès et accueil</u> : <u>Accès</u> : Rail : Gare TGV de SAINT-RAPHAEL. Correspondance par car avec changement, consulter le village. Taxi : 04.94.44.08.76 ou 04.94.45.30.80 - <u>Route</u> : Autoroute A.8 sortie 37 « Puget sur Argens ». Prendre la N.7 direction Le Muy puis tourner à droite au Vimhôtel, direction La Bouverie. La sortie « Le Muy » est déconseillée (mauvaise signalisation routière). - <u>Air</u> : aéroport de Nice puis liaison Sudway (tél. 04.94.19.52.22). <u>Accueil</u> : les jours d'arrivée, en continu de 8 h. à 20 h. Les logements sont disponibles à 16 h. Départ avant 10 h. En cas d'arrivée en matinée, il est possible de déjeuner au village (supplément). - <u>Pratique</u> : possibilité d'organiser le voyage jusqu'à la gare ou l'aéroport le plus proche de votre lieu de séjour. A la demande, réservation de train ou d'avion. Tél. : 01.44.59.91.00.</p>	
<p>- Pavillons 5 personnes (appartements) (prix par semaine)</p>	
<p>Du 1/7 au 8/7/2006</p>	<p>668,50 euros</p>
<p>Du 8/7 au 5/8/2006</p>	<p>835,10 euros</p>
<p>Du 5/8 au 19/8/2006</p>	<p>877,10 euros</p>
<p>Du 19/8 au 26/8/2006</p>	<p>751,80 euros</p>

Taxe de séjour : 0,66 euros par jour et par personne de plus de 13 ans.

Caution de 110 euros à régler par chèque à l'arrivée. Elle est restituée au départ, à la remise des clefs (après inventaire), déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si le logement n'est pas propre et rendu en l'état.

Couvertures et draps sont fournis. Le linge de toilette n'est pas inclus (location sur place). Un lit bébé en toile peut être demandé.

En location : produits d'entretien et papier toilette à charge du client. Possibilité de ménage à la carte.

Animal domestique non toléré, à l'exception des chiens d'aveugle.

Parking à l'entrée du domaine (non gardé). Prière de ne pas circuler dans le village (sauf dépose de bagages).

Village non fumeurs.

Restauration :

Formule gîte : le client cuisine et prend ses repas dans son appartement, mais il peut, suivant les possibilités :

- Prendre un repas au village en réservant la veille avant 10 h. à l'accueil du village.

Ticket repas adulte : 12,10 euros, enfant – 14 ans : 8,80 euros, bébé – 2 ans : 5 euros.

- Paniers repas froids (pour pique-nique) : prévenir l'accueil la veille avant 12 h.

- Plats à emporter (plat principal) : à réserver la veille avant 12 h. : 6,80 euros.

- Option semi-restauration : supplément pour 7 repas midi ou soir, ou 6 repas midi par personne et par semaine. Des tickets ou cartes-repas sont remis au début du séjour. Ils seront demandés lors de la prise de chaque repas.

	<u>6 repas :</u>	<u>7 repas :</u>
Adulte et enfants de + 14 ans :	62,20 euros	72,60 euros
Enfant de 2 ans à – 14 ans :	45,20 euros	52,80 euros

Inscription à l'aide d'un coupon (copie d'un exemplaire disponible au service social).

Petit centre commercial avec tout le nécessaire à 500 m.

Hypermarché à 10 km.

Vacances des enfants.

Vacances d'été : mouffletterie (3 mois à 2 ans), jardin d'enfants (3 ans à 11 ans), clubs pré-ados et ados de 12 à 17 ans.

Ouverture des clubs tous les jours sauf le samedi et le dimanche. Une journée continue par semaine, 3 veillées par semaine (excepté mouffletterie). Jeux, ateliers, activités de plein air, soirées disco, spectacles enfants. Découverte de la faune et de la flore avec un guide naturaliste en journée continue.

Possibilité de regroupement ou de suppression de certains clubs selon le nombre et l'âge des enfants présents.

Attention, la mouffletterie n'est pas une nurserie ! Les parents doivent fournir biberon, goûter, couches ainsi que linge de rechange. Les enfants fiévreux ou ayant une maladie déclarée ne peuvent pas être pris en charge. Les enfants doivent être à jour des vaccinations.
Sous la surveillance des parents, aires de jeux aménagées dans la pinède, piscine et pataugeoire.

Animations au village.

Dans la journée :

Pétanque, tennis de table, volley, basket, mini golf, tir à l'arc, piscine.

Cyclotourisme (11 fiches circuits de 45 à 165 km).

Randonnées pédestres : 5 matinées par semaine, sorties avec des animateurs du village dans les Maures et l'Estérel.

Autres animations proposées avec participation financière :

- atelier peinture sur santons : 5 euros/santons.
 - tennis : 5 euros/h.
 - VTT : location au village 8 euros/demi-journée, 13 euros/jour.
 - Excursions : avec autocariste local Monaco, St-Tropez, Nice, Grasse, Cannes et Toulon, les îles de Lérins et Porquerolles, le Verdon.
- De 18 euros/demi-journée à 35 euros/journée.

En soirée : jeux, danses, cabarets, spectacles, cinéma, chansons, soirées à thème ...

En juillet/août, tous les mercredis soir en alternance ont lieu des soirées à thème. Cette année, les thèmes vestimentaires seront : le Brésil (semaines paires) et l'Espagne (semaines impaires). Pensez-y au moment de boucler les valises !

A proximité.

Golf à St Endréol (10 km) ou Roquebrune (15 km).

Equitation et poney au centre des Murettes à Roquebrune.

Plongée sous-marine aux Issambres (22 km).

Stages de pêche.

Ecole de voile des Issambres et à St-Raphaël.

Parcours aventure avec « Evolution 2 ».

II) - FORMULES D'HEBERGEMENT -

<p><u>CHANDOURENE</u> Village de vacances « Le Chandourène » 04660 CHAMPTERCIER Tél. : 04.92.31.06.39 Télécopie : 04.92.31.18.10 Comporte un bâtiment principal (26 chambres) et 54 pavillons. <u>Accès et accueil.</u> <u>Accès</u> : - <u>Rail</u> : Gares TGV d'Aix- en-Provence ou de Marseille. Puis liaisons par car SNCF pour la gare de Digne-Les-Bains. A la gare de Digne, taxi spécial Renouveau : sur réservation à l'aide du coupon (copie exemplaire disponible au service social). 13 euros le trajet en sem. et 16 euros le week-end (1 à 4 pers.). - <u>Route</u> : de Grenoble par le col de la Croix Haute puis Sisteron. D'Aix-en- Provence par Manosque (autoroute A.51 ou RN.96). Prendre ensuite la RN.85 (copie du plan disponible au service social sur demande). <u>Accueil</u> : arrivée dans l'après-midi. Logements disponibles à partir de 16 h. Départ avant 10 h. <u>Pratique</u> : possibilité d'organiser le voyage jusqu'à la gare ou l'aéroport le plus proche de votre lieu de séjour. A la demande, résér- vation de train ou d'avion. Tél. 01.44.59.91.00.</p>	
<p>Pavillons 4/5 personnes (prix par semaine)</p>	<p><u>Description</u> : 2 ou 3 pièces avec sanitaires complets avec douche, wc et lavabo. Superficie pavillon 2 pièces : 24,8 m², 3 pièces : 32,2 m².</p>
	<p>La pension complète comprend la restauration du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner au dernier jour.</p>

		La demi-pension comprend la restauration 7 petits-déjeuners et 7 déjeuners ou dîners.
	Du 1/7 au 8/7/2006 (Pension complète)	
	382 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 305,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 180 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 152,80 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<p><u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : gratuit Sanitaires comm. à 2 chambres : gratuit.</p>		
	Du 1/7 au 8/7/2006 (1/2 pension)	
	344 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 275,20 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 162 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 137,60 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<p><u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : gratuit Sanitaires comm. à 2 chambres : gratuit.</p>		

	<p>Du 8/7 au 29/7/2006 Du 12/8 au 19/8/2006 (Pension complète)</p>	
	<p>434 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 347,20 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 260,40 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 173,60 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)</p>	
<p><u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 130,20 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 65,10 euros.</p>		
	<p>Du 8/7 au 29/7/2006 Du 12/8 au 19/8/2006 (1/2 pension)</p>	
	<p>390 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 312 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 234 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 156 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)</p>	
<p><u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 130,20 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 65,10 euros.</p>		

	Du 29/7 au 12/8/2006 (Pension complète)	
	456 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 364,80 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 273,60 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 182,40 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 136,80 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 68,40 euros.		
	Du 29/7 au 12/8/2006 (1/2 pension)	
	410 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 328 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 246 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 164 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 136,80 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 68,40 euros.		

	Du 19/8 au 26/8/2006 (Pension complète)	
	382 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 305,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 229,20 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) gratuit (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 114,60 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 57,30 euros.		
	Du 19/8 au 26/8/2006 (1/2 pension)	
	344 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 275,20 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 206,40 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) gratuit (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. :</u> Sanitaires privés : 114,60 euros Sanitaires comm. à 2 chambres : 57,30 euros.		

Taxe de séjour : 0,46 euros par jour et par personne + 14 ans.

Caution de 55 euros à régler par chèque à l'arrivée. Elle est restituée au départ, à la remise des clés (après inventaire), déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si le logement n'est pas propre et rendu en l'état.

Couvertures et paire de draps sont fournies ainsi que des alèses pour les enfants, si nécessaire. Le linge de table et de toilette n'est pas fourni (location sur place). Un lit bébé en toile peut être demandé, il n'est pas possible de rajouter un lit supplémentaire. Possibilité de ménage à la carte.

Disponibilités :

Accueil, bibliothèque, salons, auditorium, bar avec cheminée, 2 salles de restaurant, salon télévision, buanderie (jetons payants), piscine, 2 courts de tennis, terrains de volley et de pétanque, ping-pong, jeux enfants.

Les véhicules doivent stationner sur le parking.

La réception des fax pendant la durée du séjour est un service payant.

Village non fumeurs.

Restauration :

Formule pension complète. Cuisine familiale.

Le premier repas du séjour est le dîner du jour d'arrivée. Le dernier est le petit déjeuner du jour du départ.

Petit déjeuner proposé en self service jusqu'à 10 h. Variété de pains et biscottes, fruits, fromages, boissons, beurre et céréales.

Déjeuner et dîner en service continu. Les repas (hors d'œuvre ou potage, plat chaud, fromage et salade, fruits ou dessert) vous sont proposés en buffet ou sont servis « à l'assiette ». Une fois par semaine, repas festif « à thème » en lien avec l'animation du moment. Vin rouge ou rosé servi en pichets. Le café (non inclus) peut être pris au bar. L'apport de boissons provenant de l'extérieur n'est pas autorisé.

Formule demi-pension : forfait comprenant le petit déjeuner et un repas au choix (midi ou soir).

Repas supplémentaire en réservant la veille à l'accueil du village.

Ticket repas adulte : 12,10 euros.

Ticket repas enfant – 14 ans : 8,80 euros.

Ticket repas bébé – 2 ans : 5 euros.

Paniers repas froid (pour pique-nique) en prévenant l'accueil la veille avant 14 h.

Vacances des enfants.

Les enfants apprécieront les grands espaces de Chandourène, l'aire de jeux aménagée à proximité, dans le petit bois de chênes.

Vacances d'été : mouffletterie, jardin d'enfants, clubs enfants, clubs pré-ados (13/14 ans) et ados (15/17 ans).

Prévoir une participation financière pour les sorties (transport et activités) ; 16 euros par enfant/jeune pour la semaine.

Attention, la mouffletterie n'est pas une nurserie ! Les parents doivent fournir biberon, goûter, couches ainsi que linge de rechange. Les enfants fiévreux ou ayant une maladie déclarée ne peuvent pas être pris en charge. Les enfants doivent être à jour des vaccinations.

Selon le nombre d'enfants, les clubs peuvent être regroupés.

Ouverture des clubs enfants coordonnée avec les activités randonnées.

Animations au village.

Piscine d'été et sauna en juillet/août, 2 courts de tennis, tennis de table, terrains de volley, foot, pétanque.

Excursions guidées : en car ou en voiture, en demi-journée ou journée : Sisteron, Barcelonnette, Manosque, gorges du Verdon, Forcalquier, les cluses de Barles, gorges de Trévans, les Mées.

VTT : pour les vététistes de bon niveau, circuits techniques et variés.

En soirée : soirées danses, cabarets, café théâtre, groupes folkloriques, diaporama régional et nature, ...

Détente et forme.

Piscine de Digne : « Les Eaux Chaudes » : Fitness, hammam, sauna, jacuzzi, aquagym, musculation ... Plusieurs formules (tarifs 2005) :

- Carte « Pass Forme » : 3 journées au choix dans la semaine : piscine, sauna, hammam ou remise en forme : 29,50 euros/personne.

- Entrée piscine ludique : 3,10 euros.

- Entrée piscine avec sauna et hammam : 4,90 euros.

Pour profiter de ces tarifs préférentiels, s'inscrire au moment de la réservation.

Thermalisme.

Pour se rendre à Digne (piscine de 9 km et Thermes à 12 km), prévoir son véhicule : Renouveau n'assure pas de navettes.

- Cure Détente : à l'Etablissement thermal de Digne-Les-Bains.

Bains bouillonnants, modelage du corps aux huiles essentielles, application de boue et algues, douches au jet tonique, aquagym.

Forfait 5 jours 3 soins (prix 2005) : 299 euros. Inscription sur bulletin (copie d'un exemplaire disponible service social).

Soins à la carte : s'inscrire directement aux thermes de Digne – Tél. 04.92.32.58.46.

II) - FORMULES D'HEBERGEMENT -

PORT BARCARES

Village de vacances

« Les Portes du Roussillon »

BP 30

66422 LE BARCARES

CEDEX

Tél. : 04.68.86.08.00

Télécopie : 04.68.86.29.88

Construit directement sur la
plage, sur un site de 14 ha
conçu et partagé avec 3
associations partenaires.

Chaque logement, en rez-de-
chaussée ou à l'étage, pos-
sède un patio avec mobilier
d'extérieur.

Accès et accueil.

Accès : Rail : gare de
Perpignan, Port Barcarès est
à 25 km.

Correspondance car
(04.68.28.31.93), arrêt « Les
Portes de Roussillon ».

Le village est à 400 m.

- Taxi : à la demande, réser-
vation (tarifs préférentiels).

- Air : aéroport de Perpignan
puis taxi (22 km).

- Route : autoroute A.9 ou
RN.9 sortie Leucate. Voie
express, sortie n° 13.

Accueil : arrivée dans l'après-
midi.

Logements disponibles à par-
tir de 16 h.

Départ : logements libérés avant
10 h.

Pratique : possibilité d'organiser
le voyage jusqu'à la gare ou
l'aéroport le plus proche de votre
lieu de séjour. A la demande, ré-
servation de train ou d'avion.

Tél : 01.44.59.91.00.

Appartements de 4/5 personnes (prix par semaine)		<u>Description</u> - une chambre (2 lits – 11 m2) ou deux chambres (4 lits – 18,5 m2) ; - sanitaires complets (douche, wc, lavabo).
	Du 1/7 au 8/7/2006 (Pension complète)	
	354 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 283,20 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 180 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) gratuit (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv.</u> : 106,20 euros.		
	Du 1/7 au 8/7/2006 (1/2 pension)	
	318 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 254,40 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 162 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 127,20 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	

	Du 8/7 au 29/7/2006 (Pension complète)	
	402 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 321,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 241,20 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 160,80 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv.</u> : 120,60 euros.		
	Du 8/7 au 29/7/2006 (1/2 pension)	
	362 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 289,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 217,20 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 144,80 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv.</u> : 120,60 euros		
	Du 29/7 au 19/8/2006 (Pension complète)	
	422 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 337,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans)	

	253,20 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 168,80 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. : 126,60 euros</u>		
	Du 29/7 au 19/8/2006 (1/2 pension)	
	380 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 304 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 228 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 152 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	
<u>Suppléments chambre indiv. : 126,60 euros</u>		
	Du 19/8 au 26/8/2006 (Pension complète)	
	402 euros (adulte et enfant dès 14 ans) 321,60 euros (enfant de 6 à moins de 14 ans) 241,20 euros (enfant de 2 à moins de 6 ans) 160,80 euros (enfant de 3 mois à moins de 2 ans)	

Suppléments chambre indiv. : 120,60 euros

Du 19/8 au 26/8/2006
(1/2 pension)

362 euros
(adulte et enfant dès
14 ans)
289,60 euros
(enfant de
6 à moins
de 14 ans)
217,20 euros
(enfant de
2 à moins
de 6 ans)
144,80 euros
(enfant de
3 mois à moins
de 2 ans)

Suppléments chambre indiv. : 120,60 euros

Taxe de séjour : 0,50 euros par jour et par personne + 13 ans.

Caution de 55 euros à régler par chèque à l'arrivée. Elle est restituée au départ, à la remise des clés (après inventaire), déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si votre logement n'est pas propre et rendu en l'état.

Couvertures et draps sont fournis ainsi que des alèses pour les enfants, si nécessaire. Le linge de toilette n'est pas fourni (location possible sur place). Un lit bébé en toile peut être demandé, il n'est pas possible de rajouter un lit supplémentaire. Possibilité de ménage à la carte.

Disponibilités :

Accueil avec bibliothèque, salons détente et t.v., jeux, laverie (lessive et jetons en vente à l'accueil), salle de spectacle, piscine, bar, supérette, assistance sanitaire, parking.

Animal domestique non admis, à l'exception des chiens d'aveugle. Pension canine à Salses le Château. Tél. : 04.68.38.70.10. Pension pour chiens et chats à Cabestany : 04.68.67.18.65.

Cabines téléphoniques à carte sur le village.

Parking dans l'enceinte du village.

Laverie, table et fer à repasser à votre disposition.

Village vacances non fumeurs.

Restauration :

Formule pension complète : le premier repas du séjour est le dîner du jour d'arrivée. Le dernier est le petit déjeuner du jour du départ.

Formule demi-pension : petit déjeuner et, au choix, repas de midi ou repas du soir.

Cuisine familiale (régime végétarien ou sans porc possible).

Petit déjeuner proposé en self service jusqu'à 10 h. Variété de pains et biscottes, fruits, fromages, boissons, beurre et céréales.

Déjeuner et dîner en service continu. Les repas (hors d'œuvre ou potage, plat chaud, fromage et salade, fruits ou dessert) vous sont proposés en buffet ou sont servis « à l'assiette ». Une fois par semaine, repas festif « à thème » en lien avec l'animation du moment. Vin rouge ou rosé servi en pichets. Le café (non inclus) peut être pris au bar. L'apport de boissons provenant de l'extérieur n'est pas autorisé.

Supérette à l'entrée du village, magasins sur la station, supermarché à 15 km.

Cafétaria au village.

Suivant les possibilités, un repas au village peut être pris en réservant la veille avant midi à l'accueil du village.

Ticket repas adulte : 13,20 euros, enfant – 14 ans : 9,20 euros, bébé – 2 ans : 5 euros.

Paniers repas froid (pour pique-nique) en le commandant à l'accueil la veille avant midi.

Vacances des enfants.

Vacances d'été : ouverture tous les jours sauf le samedi et le dimanche. Journée continue le mercredi. Les enfants fiévreux ou ayant une maladie déclarée ne peuvent pas être pris en charge. Les enfants doivent être à jour des vaccinations.

- Moufletterie de 3 mois à 3 ans. Les parents doivent fournir biberon, goûter, couches ainsi que linge de rechange.
- Clubs enfants : de 3 à 5 ans, de 6 à 8 ans et de 9 à 11.
- Club pré-ados : de 11 à 14 ans.
- Club ados : de 15 à 18 ans.

Selon le nombre d'enfants, les clubs peuvent être regroupés.

Animations au village.

- Dans la journée : jeux, danse, pétanque, balades, dégustation, ...

Découverte touristique régionale : excursions en car climatisé ou en covoiturage. Balades pédestres.

Activités de plein air et de détente : le cas échéant, avec participation financière.

En toutes périodes : location de vélos, plage surveillée en juillet et août, piscine. Footing, gym, aquagym, tir à l'arc, cerf-volant.

- En soirée : jeux, danses, cabarets, folklore, spectacles, cinéma, ...

Animation à proximité :

Tennis, équitation, plongée sous-marine, catamaran, planche à voile, ...

Pêche en mer, canoë, rafting, canyoning, ... Animations estivales festives jour et nuit sur la station de Port Barcarès en juillet et août.

Thalassothérapie.

Forfait « Mieux être » à l'Institut Thalassol à Barcarès (2 km).

Chaque séance comprend :

- 1 cours d'aquagym en piscine d'eau de mer.
 - 2 ou 3 soins individuels choisis parmi : bains d'algues ou bains hydromassants, douches à affusion ou à jets, application de boue, frigithérapie, pressothérapie, massages.
- 5 séances de 4 soins : 350 euros.
5 séances de 3 soins : 290 euros.
1 séance découverte de 4 soins : 80 euros.

Une visite médicale (facultative) est proposée pour une planification des soins la plus adaptée (à demander et à régler directement à l'Institut Thalassol).

Sans supplément : accès à l'espace forme, au hammam, aérosol et au sauna.

Ne pas oublier de se munir de deux maillots de bain, bonnet et chaussures de piscines.

Inscription préalable à l'aide du coupon disponible au service social.

D) - FORMULES DE LOCATION -

MUR-DE-BRETAGNE

« Vacancier »

22530 MUR-DE-BRETAGNE

Tél. : 02.96.28.50.01

Télécopie : 02.96.26.07.92

Domaine de 16 hectares en bord de lac.

Situation :

- Au centre de la Bretagne
- A 45 km de St-Brieuc
- A 2 km du village
- A 80 km de Lorient

Le lieu de séjour :

VACANCIEL Argoat-Guerlédan est situé en bordure de lac, dans un domaine privé de 16 hectares.

A la disposition : salle de restaurant panoramique avec vue sur le lac, bar, salon de détente avec terrasse sur le lac, salle de spectacles, terrain de sports, tennis, piscine couverte et chauffée, plage du lac, parking autocars.

- Gîtes		<u>Description</u> De plain pied avec kitchenette et sanitaire
Gîtes (4/5 personnes) (prix par semaine)	Du 1/7 au 29/7/2006 645,12 euros	
	Du 29/7 au 26/8/2006 665,28 euros	
Gîtes (6/8 personnes) (prix par semaine)	Du 1/7 au 29/7/2006 712,32 euros	
	Du 29/7 au 26/8/2006 732,48 euros	

Location linge de toilette : 2,5 euros le kit/personne.
Location de la télévision : 28 euros/semaine ou 5 euros/nuit.
Ménage de fin de séjour (hors coin cuisine) : de 25 à 35 euros selon le type d'hébergement.
Possibilité de repas au restaurant ou à emporter (à réserver sur place).

Loisirs en journée.

Gratuit : piscine couverte, tir à l'arc, canoë, jeu de boules, ping-pong, tennis, palet breton, badminton, jeux celtes, terrain multi-activités.
Avec participation : balade sur le lac, billard, pêche.

Animations en soirée.

Soirées dansantes, spectacles, jeux, loto, conférences, soirées folkloriques et chants marins (sur demande).

Les excursions (hors transport).

En journée (avec repas à l'extérieur).

LA POINTE DU RAZ : 18,30 euros/personne – 320 km.

Découverte de Quimper, capitale de la Cornouaille.

Déjeuner au restaurant.

Continuation vers la Pointe du Raz et balade vers ce « bout du monde ». Arrêt à Locronan.

LE MONT ST MICHEL et ST-MALO : 25,80 euros/personne – 360 km.

Découverte de la cité du MONT ST MICHEL. Visite guidée de l'abbaye. Poursuite de la visite par le bâtiment de la Merveille : le cloître, le réfectoire, la salle des chevaliers ...

Déjeuner au restaurant.

Découverte de Saint-Malo. Des remparts de granit défiant les flots au barrage de La Rance.

LES ENCLOS PAROISSIAUX ET LES MONTS D'ARREE : 20,40 euros/personne – 230 km.

Les enclos paroissiaux de St Thégonnec et Guimilliau : art religieux typique entre mer et montagne.

St Thégonnec : l'église, l'ossuaire et le calvaire.

Guimilliau : le calvaire avec ses 200 personnages sculptés dans la pierre. Déjeuner au restaurant. Traversée des Monts d'Arrée, site protégé du Parc Naturel d'Armorique. Puis retour par le Huelgoat.

LA COTE DE GRANIT ROSE : 30,70 euros/personne – 250 km.

Départ pour la Côte de Granit Rose par Lannion.

Balade sur le sentier autrefois arpenté par les douaniers. Déjeuner au restaurant.

Visite du musée des Télécommunications à Pleumeur-Bodou. Spectacle de 35 minutes sous le radome ou embarquement à la pointe de l'Arcouest pour le tour de l'île de Bréhat.

QUIMPER ET L'ODET : 33 euros/personne – 260 km.

Visite de la cathédrale St Corentin.

Découverte du vieux Quimper. Déjeuner au restaurant.

Embarquement pour une croisière au fil de l'Odet.

LA RESISTANCE BRETONNE ET LES PETITES CITES DE CARACTERE : 22 euros/personne – 300 km.

Départ pour St Marcel et son musée de la résistance bretonne. Déjeuner au restaurant.
Visite de Malestroît, ancienne cité fortifiée.
Puis Rochefort en Terre, agréablement située sur un promontoire dominant la vallée du Gueuzon.

CONCARNEAU ET PONT-AVEN : 20,40 euros/personne – 200 km.

Promenade à Concarneau, premier port de pêche au thon en France. Déjeuner au restaurant.
Retour par Pont Aven, jolie petite ville, cité des peintres.
Option : visite guidée de Concarneau avec un ancien pêcheur, guide du patrimoine maritime.
Génial. + 5 euros.

JOURNEE DANS LE MORBIHAN : 30,70 euros/personne – 160 km.

Sainte Anne d'Auray, le plus important centre de pèlerinage depuis le XVIIème siècle.
Visite de l'enclos du pèlerinage et de sa basilique d'inspiration Renaissance.
Continuation vers Vannes et embarquement pour une croisière sur le Golfe du Morbihan.
Découverte des alignements de Carnac. Passage à la Trinité-sur-Mer.

ROSCOFF ET LES ENCLOS PAROISSIAUX : 18,30 euros/personne – 360 km.

Direction de St Pol de Léon, pays du Prince de Bretagne.
Arrivée à Roscoff, visite du port. Déjeuner à Morlaix.
Départ vers le circuit des Enclos Paroissiaux. Visite des enclos de St Thégonnec et de Guimilliau.

LA COTE D'EMERAUDE : DINAN, SAINT-MALO ET LE CAP FREHEL : 18,30 euros/personne – 320 km.

Petite promenade face à la mer et direction St-Malo, ville où naquit Surcouf.
Déjeuner au cœur de la Ville Close.
Promenade sur les remparts d'où vous dominez la Manche et la Cité. Au retour, arrêt à Dinan, la plus jolie des cités médiévales bretonnes.

BREST ET LE CHATEAU-MUSEE DE LA MER : 27,90 euros/personne – 330 km.

Visite de la ville, du château et du Musée de la Mer, au cœur des remparts.
Déjeuner sur place, halte à Plougastel Daoulas, célèbre en France pour ses fraises.
Options : visite de Océanopolis + 14,50 euros.
Ou la rade de Brest en vedette + 10,50 euros.

LES SEPT ILES : 30 euros/personne – 200 km.

A Ploumanac'h, ballade pédestre en bord de mer, au cœur du chaos granitique. Déjeuner à Ploumanac'h et embarquement pour une escapade vers les 7 îles.
Une des plus belles excursions que l'on puisse faire en Bretagne.

En demi-journée :

TOUR DU LAC DE GUERLEDAN : 8,40 euros/personne.

Promenade sur le lac en vedette.

Option : Goûter de crêpes dans une crêperie traditionnelle + 6,10 euros.

JOSSELIN ET SON CHATEAU : 10,80 euros/personne – 100 km.

Marché de Josselin le samedi matin (départ 8 h.00).

Petite ville avec ses quartiers anciens à pans de bois.

Visite guidée au château.

LE FAOUET ET LES CHAPELLES, SAINTE-BARBE ET SAINT-FIACRE : 4,70 euros/personne – 140 km.

Marché du Faouët les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois (départ 8 h.30).

Départ vers le Faouët. Ce bourg du centre Morbihan s'est développé autour des halles du XVIème siècle.

Visite de la Chapelle Sainte-Barbe.

Arrêt à la Chapelle Saint-Fiacre célèbre pour son magnifique jubé du XVIème siècle.

QUINTIN ET MONCONTOUR : 4,70 euros/personne – 90 km.

Marché de Quintin le mardi matin (départ 8 h.00).

Petite ville féodale enrichie aux XVIIème et XVIIIème siècles.

La cité de Moncontour « Petite cité de caractère » : cette cité fortifiée, juchée sur son rocher, que certains surnomment le Mont St Michel des terres.

Option : visite du château de Quintin + 4 euros.

CAP FREHEL : 4,70 euros/personne – 170 km.

Au bout de ses 400 hectares de landes, le Cap Fréhel s'avance au-dessus de la mer. Arrêt à Erquy, petit port plein de charme.

Option : visite du superbe fort Lalatte + 4,10 euros.

LES MENHIRS DE CARNAC : 4,70 euros/personne – 160 km.

En après-midi, découverte de Carnac, site mondialement connu par ses alignements de menhirs.

Visite de la Trinité sur Mer, devenue le sanctuaire des aventuriers du Grand Large.

PONTIVY : 4,70 euros/personne – 30 km.

En matinée sans option, en après-midi avec option.

Marché de Pontivy le lundi matin (départ 8 h.00).

Visite de Pontivy, ancien fief de la puissante famille des Rohan.

Options :

Visite du château de Pontivy + 4,40 euros.

Visite d'un élevage de cerfs, dégustation de produits de la ferme, cidre + 3,50 euros.

VANNES : 4,70 euros/personne – 140 km.

Superbe marché le mercredi et le samedi.

Découverte de la ville : les remparts, le port ...

DINAN : 4,70 euros/personne – 220 km.

Marché de Dinan le jeudi matin (départ 8 h.00).

Visite de Dinan, ville d'art et d'histoire, ceinte des remparts les mieux conservés de Bretagne.

Promenade à pied dans les vieux quartiers.

Passage par le jardin des Anglais avec panorama sur la Rance et le port.

LA CIDRERIE TRADITIONNELLE : 8,60 euros/personne – 130 km.

En matinée, rencontre avec un producteur local, les origines du cidre et le processus de fabrication, visite de son établissement, dégustation/vente de produits.

LES FORGES DE SALLES : 4,70 euros/personne – 40 km.

Départ pour la visite d'un village de forgerons non loin de l'Abbaye de Bon-Repos : les Forges de Salles.

C'est un village d'ouvriers avec son école, son église et tous ses commerces.

D) - FORMULES DE LOCATION -

<p>VIAS « Vacancier » Côte Ouest - 34450 VIAS-MEDITERRANEE Tél. : 04.67.01.07.07 Télécopie : 04.67.21.71.97 « Les Cigales » est un des plus grands parcs européens d'hôtellerie de plein air. Implanté sur un terrain ombragé de 6 hectares, vous invite pour un séjour à la découverte du Languedoc.</p> <p><u>Accès.</u> - <u>Route</u> : Autoroute A9, sortie AGDE/ PEZENAS, prendre direction VIAS- MEDITERRANEE, puis campings Côte Ouest, à gauche après le parc d'attractions. - <u>Train</u> : gare d'AGDE et taxi. - <u>Avion</u> : aéroport de BEZIERS et taxi.</p> <p><u>Bienvenue.</u> Accueil à partir de 16 heures le jour de l'arrivée. A l'occasion d'un verre de bienvenue, dispense de toutes les infor- mations concernant le fonctionnement du village, les activités et les possi- bilités sportives, culturelles et touris- tiques.</p> <p><u>Equipements.</u> Bar avec terrasse, salle de spectacle, par- king privé non gardé, buanderie, piscine de plein air chauffée avec toboggans, salle télévision.</p> <p><u>Hébergement.</u> Accueil du samedi au samedi.</p>	
<p>- Gîtes</p>	<p><u>Description</u></p> <p>Un séjour et deux chambres, une cuisine équipée, sanitaires privés et une terrasse avec mobilier de jardin. Equipés de réfrigérateur avec partie congélation, four micro- ondes, cafetière électrique.</p>

Gîtes (4/5 personnes) (prix par semaine)	Du 1/7 au 29/7/2006	
	Du 19/8 au 26/8/2006	
	685,44 euros	
	Du 29/7 au 19/8/2006	
	725,76 euros	

Services optionnels :

- Kit toilette (1 tapis de bain/hébergement, 1 drap de bain et 1 serviette/pers.) : 2,5 euros ;
- location télévision : 28 euros/semaine ou 5 euros par nuit avec un maximum de 56 euros par séjour.

Service ménage de fin de séjour (hors coin cuisine) : de 25 à 35 euros selon le type d'hébergement.

Une caution de 2 chèques sera demandée à l'arrivée (160 euros pour le matériel et 35 euros pour le ménage) et restituée après inventaire.

Les hébergements sont à libérer avant 9 h.30 le jour du départ.

Les animaux ne sont pas admis en été.

Services

- Service traiteur et petite épicerie.
- Buanderie avec 2 machines à laver, un sèche-linge payants, 2 tables à repasser.
- 1 cabine téléphonique à carte (carte en vente à l'accueil).
- Parking privé non gardé.
- Tous commerces à Vias village (3 km).

Des clubs pour les enfants.

Des clubs accueillent gratuitement les enfants tous les après-midi, du dimanche au vendredi. Avec leurs animateurs, ils partagent de bons moments entre copains et les activités sont adaptées à leur âge : activités sportives, manuelles, grands jeux, balades, découvertes, journées à thème, création de spectacles, veillées.

Pensez à apporter le carnet de santé de vos enfants (vaccinations à jour). Selon affluence, le village se réserve le droit de modifier et de regrouper les tranches d'âge.

Complice de vos loisirs.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation propose chaque jour une palette d'activités différentes (certaines sont avec supplément). Parmi celles-ci : mini-foot, boulodrome, ping-pong, aire de jeux pour enfants, aquagym, mini-golf, volley, pétanque ...

A proximité avec participation : les parcs animaliers, les aquariums, les parcs aventures ou choisissez de vous arrêter dans un des ranchs pour vivre au rythme des manades.

II) - FORMULES D'HEBERGEMENT

<p>ST-GEORGES-DE-DIDONNE « Vacancier » Allée des Bruyères – BP 91 17110 St-Georges-de-Didonne Tél. : 05.46.39.75.75 Télécopie : 05.46.06.20.57 Dans l'estuaire de la Gironde, sur la côte de Beauté, véritable berceau du cognac, du pineau et des huîtres, Vacancier La Forêt de Suzac vous accueille dans un domaine arboré de pins pour une véritable bouffée d'air pur. <u>Situation :</u> - A 800 m de la plage - A 6 km de Royan - A 80 km de La Rochelle <u>Le lieu de séjour :</u> Sur un vaste domaine planté de pins maritimes et de chênes, Vacancier La Forêt de Suzac vous accueille à 3 km du village. A la disposition : bar-salle de spectacle, restaurant, piscine de plein air chauffée, parking autocars, buanderie.</p>					
<p>- Gîtes</p>	<p><u>Description</u></p> <p>Pavillons entièrement équipés avec cuisinette, téléphone et TV. Linge de toilette fourni à l'arrivée.</p>				
<p>Gîte (4 personnes) (prix par semaine) Pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris aux repas</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="523 1592 959 1704"> <p>Du 1/7 au 29/7/2006 Du 19/8 au 26/8/2006</p> </td> <td data-bbox="959 1592 1414 1704"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="523 1704 959 1998"> <p>(Pension complète) 369,60 euros (adulte) 332,64 euros (enfant de 11 à 15 ans)</p> </td> <td data-bbox="959 1704 1414 1998"></td> </tr> </table>	<p>Du 1/7 au 29/7/2006 Du 19/8 au 26/8/2006</p>		<p>(Pension complète) 369,60 euros (adulte) 332,64 euros (enfant de 11 à 15 ans)</p>	
<p>Du 1/7 au 29/7/2006 Du 19/8 au 26/8/2006</p>					
<p>(Pension complète) 369,60 euros (adulte) 332,64 euros (enfant de 11 à 15 ans)</p>					

	<p>295,68 euros (enfant de 6 à 10 ans) 184,80 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	
	<p>Du 29/7 au 19/8/2006 (Pension complète)</p>	
	<p>403,20 euros (adulte) 362,88 euros (enfant de 11 à 15 ans) 322,56 euros (enfant de 6 à 10 ans) 201,60 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	
	<p>Du 1/7 au 29/7/2006 Du 19/8 au 26/8/2006</p>	
	<p>(1/2 pension) 321,60 euros (adulte) 289,44 euros (enfant de 11 à 15 ans) 257,28 euros (enfant de 6 à 10 ans) 160,80 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	

	Du 29/7 au 19/8/2006 (1/2 pension)	
	355,20 euros (adulte) 319,68 euros (enfant de 11 à 15 ans) 284,16 euros (enfant de 6 à 10 ans) 177,60 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (petit pot et lait maternisé non fournis)	

Supplément chambre individuelle : 9 euros/nuit

Loisirs

Sur place et gratuit : piscine chauffée, balades pédestres, pétanque, jeux apéritifs, jeux café, volley, mini-golf, marchés locaux.

A proximité : VTT, char à voile, catamaran, golf, tennis, thalasso, voile, équitation.

Animations en soirée :

soirées dansantes, loto, karaoké, cabaret, tiercé de la chanson ...

Vous apprécierez : les grands espaces et la richesse du patrimoine culturel local, une piscine de plein air chauffée, le port de vos bagages jusqu'à votre hébergement.

Les excursions (hors transport).

En journée (avec repas à l'extérieur).

LES ILES ATLANTIQUES

L'ILE D'AIX : 39 euros/personne – 100 km.

1 h.30 de traversée en faisant le tour du célèbre Fort Boyard (sans escale).

Découverte de l'île : son église, ses parcs ostréicoles, ses plages, ses criques, ses forêts, son chantier de la nacre.

L'ILE D'OLERON et MARENNES : 25,70 euros/personne – 120 km.

Visite du musée ostréicole de Marennes avec dégustation.

Déjeuner au restaurant.

Découverte de l'île aux plages bordées de grandes forêts de pins maritimes ou de chênes verts.

Arrêt à St Pierre d'Oléron et à la pointe de Chassiron pour admirer le Fort Boyard et l'île de Ré.

Option : Balade en train touristique + 4,40 euros.

L'ILE MADAME : 23 euros/personne – 200 km.

L'île Madame est certainement la plus authentique des îles de la côte ; accueil à la ferme aquacole pour une visite commentée suivie du déjeuner à la ferme – auberge marine.

Randonnée – balade sur le sentier côtier autour de l'île pour profiter des paysages somptueux et du vent du large.

LE PAYS ROCHEFORTAIS

BROUAGE et ROCHEFORT : 28,50 euros/personne – 140 km.

Visite de la citadelle fortifiée de Brouage, classé Grand Site National. Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, découverte de Rochefort « Rochefort, trois siècles d'aventure maritime ».

Visite du chantier de l'Hermione où embarqua La Fayette.

Option : visite de la Corderie Royale + 4,60 euros.

LE PAYS ROCHELAIS

LA ROCHELLE et L'ILE DE RE : 21,40 euros/personne – 250 km.

Découverte de la ville, du port fortifié et de l'hôtel de ville. Déjeuner au restaurant.

Départ vers l'île de Ré, découverte de l'île faite de contrastes et de coutumes : ses maisons blanches et ses couleurs vives, ses marais salants et ses vignobles. Visite de Saint Martin de Ré, principale ville de l'île, son port fortifié et l'enceinte du XVIIème siècle.

Options à La Rochelle :

- visite du musée des modèles réduits (800 m² de maquettes) et du musée des Automates + 10 euros ;

- visite de l'Aquarium + 9,50 euros.

LE PAYS DE SAINTONGE

SAINTES ET LA SAINTONGE : 30,20 euros/personne – 70 km.

Visite de la superbe cité souriante et aérée : l'amphithéâtre gallo-romain, les thermes romains, l'église Saint Eutrope, la cathédrale Saint Pierre, ...

Visite de l'Abbaye aux Dames. Temps libre dans la cité.

Déjeuner au restaurant à Saintes.

Croisière fluviale commentée sur la Charente.

LA CHARENTE et LE PAYS DE COGNAC

COGNAC : 23,90 euros/personne – 130 km.

Découverte panoramique de la ville, les berges de la Charente. Déjeuner au restaurant.

Visite des caves CAMUS, dégustation commentée du fameux XO Camus.

L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

COTE DE BLAYE ET MEDOC : 32,60 euros/personne – 160 km.

Arrêt dans un domaine viticole des Côtes de Blaye pour déguster le fameux vin.

Visite de la forteresse de Blaye d'où vous pourrez admirer un panorama superbe sur l'estuaire de la Gironde.

Déjeuner à Blaye ou Pauillac. Traversée de l'estuaire avec le bac.

Arrivée dans le Médoc, visite d'un château viticole à Pauillac, dégustation.

Découverte de la Pointe de Grave et du Verdon avant d'embarquer sur le bac à destination de Royan (30 mn).

LE MARAIS POITEVIN

LES MARAIS MOUILLES : 31 euros/personne – 240 km.

Visite guidée de la « Maison des Marais Mouillés », installée dans la « Maison de la Coutume ». Déjeuner régional au restaurant.

Découverte du Marais Poitevin grandeur nature avec la « grande promenade » en bateau.

En demi-journée :

LE PAYS ROYANNAIS

SAINT GEORGES DE DIDONNE : 3 euros/personne – 12 km.

Balade à pied à la Pointe de Suzac.

Découverte des criques, des falaises, des vestiges du Fort de Suzac et des blockhaus du Mur de l'Atlantique.

ROYAN : 5,60 euros/personne – 40 km.

Marché tous les jours sauf le lundi.

La ville fut anéantie par les bombardements de janvier 1945 et reconstruite suivant les règles d'urbanisme de l'après-guerre.

Sa principale curiosité est l'église Notre-Dame, le front de mer, l'église réformée, le marché central, le palais des congrès.

Visite du Musée de la Poche : consacré à l'une des dernières poches d'occupation allemande.

LES JARDINS DU MONDE A ROYAN : 9,40 euros/personne – 15 km.

Détente, exotisme et loisirs dans les 7,5 hectares de jardins. A voir : la plus grande serre d'exposition d'orchidées d'Europe.

MESCHERS ET SES GROTTES TROGLODYTIQUES : 6,80 euros/personne – 12 km.

Visite guidée des grottes du Régulus dans les falaises blanches de Meschers.

TALMONT SUR GIRONDE : 3 euros/personne – 20 km.

Talmont, maisons typiques, petits jardins fleuris, petit port de pêche, vue imprenable sur les carrelets et la falaise blanche du Caillaud.

MOULIN DU FA (A BARZAN) : 6,10 euros/personne – 25 km.
Ce site archéologique gallo-romain du Moulin du Fâ est un ancien port romain.

ZOO DE LA PALMYRE : 13,50 euros/personne – 60 km.
Marché de la Palmyre le dimanche matin.
Visite du zoo aménagé sur 10 hectares accidentés et agréablement ombragés. Il renferme 1.600 animaux.

LE DOMAINE DU CHAILLAUD : 3 euros/personne – 50 km.
Visite d'un petit musée viticole et de chais. Diaporama sur l'élaboration du pineau et du cognac.
Option : visite du parc botanique de 3 ha + 4 euros.

LE PHARE DES CORDOUANS : 29 euros/personne – 20 km.
Une demi-heure de traversée en bateau. Transfert du bateau jusqu'à la plage de Cordouan en zodiaque.
Visite du phare et pêche à pied si la marée le permet.

ST PORCHAIRE : 10 euros/personne – 80 km.
Visite du château de la Roche-Courbon, à St Porchaire.
A l'intérieur, cabinet de peintures sur bois, salles Louis XIII aux poutres peintes ...

LE TRAIN DES MOUETTES : 11,60 euros/personne – 80 km.
Le Train des Mouettes est un train à vapeur reliant sur 21 kilomètres La Tremblade et Saujon, en Charente-Maritime ; il dessert le village de Mornac sur Seudre.
Un moment de bonne humeur et une découverte originale de l'estuaire de la Seudre.

COGNAC : 8,50 euros/personne – 130 km.
Découverte panoramique de la ville, ses maisons typiques, son centre ancien, les berges de la Charente.
Visite des caves CAMUS, dernière grande famille du Cognac encore indépendante.
Dégustation commentée du fameux XO Camus.

L'ILE D'OLERON : 3 euros/personne – 120 km.
Découverte de l'île aux plages bordées de grandes forêts de pins maritimes ou de chênes verts. Arrêt à St Pierre d'Oléron et à la Pointe de Chassiron pour admirer le Fort Boyard et l'île de Ré.

Séjours tout compris, sur devis.
Séjours thématiques, sur devis.
- Le Midi-Atlantique.

LES MARCHES LOCAUX

Royan (20 km) : tous les jours, sauf le lundi.
Saint Palais (40 km) : tous les jours.
Saint Georges de Didonne : tous les jours sauf le lundi.
Meschers (5 km) : tous les jours sauf les lundi et jeudi.

II) - FORMULES D'HEBERGEMENT

<p>CARRY-LE-ROUET « Vacancier » 13620 CARRY-LE-ROUET Tél. : 04.42.45.00.45 Télécopie : 04.42.44.52.70 Vacancier La Calanque vous accueille en bord de mer, dans une pinède 5 ha. <u>Situation :</u> - A 3,5 km du village - A 25 km de Marseille et 20 km de Martigues - Entre Provence et Camargue. A la disposition : salle de restaurant avec vue sur la mer, superbe terrasse ombragée, bar, tennis, plage de galets, salle de spectacle, bibliothèque, parking autocars fermé (non surveillé).</p>		
- Chambres		<p><u>Description</u></p> <p>Avec sanitaire complet, téléphone et TV, dont certaines sont desservies par ascenseur. Linge de toilette fourni à l'arrivée.</p>
- Chambres (3/4 personnes) (prix par semaine) Pension complète du dîner du 1 ^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris aux repas	Du 1/7 au 29/7/2006 (Pension complète)	
	430,08 euros (adulte) 387,08 euros (enfant de 11 à 15 ans) 344,08 euros (enfant de 6 à 10 ans) 215,04 euros (enfant de 1 à 5 ans)	

	<p>gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	
	<p>Du 29/7 au 26/8/2006 (Pension complète)</p>	
	<p>463,68 euros (adulte) 417,32 euros (enfant de 11 à 15 ans) 370,96 euros (enfant de 6 à 10 ans) 231,84 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	
	<p>Du 1/7 au 29/7/2006 (1/2 pension)</p>	
	<p>382,08 euros (adulte) 343,88 euros (enfant de 11 à 15 ans) 305,68 euros (enfant de 6 à 10 ans) 191,04 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)</p>	

	Du 29/7 au 26/8/2006 (1/2 pension)	
	415,68 euros (adulte) 374,12 euros (enfant de 11 à 15 ans) 332,56 euros (enfant de 6 à 10 ans) 207,84 euros (enfant de 1 à 5 ans) gratuit (moins de 1 an) (petit pot et lait maternisé non fournis)	
<u>Supplément chambre individuelle</u> : 9 euros/nuit		
<u>3 adultes dans la même chambre</u> : réduction de 1,5 euros/nuit/adulte		
<p><u>Loisirs en journée</u></p> <p>Gratuit : plage de galets, terrain de volley, jeux de boules, tennis, ping-pong. Avec participation et selon période : espace aquadétente, possibilité d'ateliers provençaux (pastel), kayak de mer, escalade, tir à l'arc, randonnées palmes et tuba, course d'orientation.</p> <p><u>Les soirées</u></p> <p>Spectacles, loto, jeux, soirées dansantes, soirées à thème ...</p> <p>A apprécier : l'accueil chaleureux d'une équipe attentive, le décor, les pieds dans l'eau, la richesse des excursions, un espace aquadétente.</p> <p><u>Les excursions (hors transport).</u></p> <p>En journée (avec repas à l'extérieur).</p> <p>LE LUBERON : 23,10 euros/personne – 230 km. Découverte de Fontaine de Vaucluse. Continuation vers Gordes. Arrêt photo à l'Abbaye de Sénanque. Visite de Roussillon et ses carrières d'ocre. Continuation vers Bonnieux.</p>		

LA CAMARGUE : 22,50 euros/personne – 270 km.

Direction les Marais salants de Salin-de-Giraud.

Arrêt photo et tour de l'étang de Vaccarès.

Visite des Saintes-Maries-de-la-Mer. Visite de l'église d'Aigues-Mortes et tour des remparts en car.

LA CAMARGUE TRADITIONNELLE : 37,60 euros/personne – 250 km.

Visite d'une manade : troupeaux de chevaux et de taureaux. Tour de la propriété en charrette.

Déjeuner camarguais chez le manadier.

Découverte des Saintes-Maries-de-la-Mer.

AVIGNON ET LE PONT DU GARD : 28,70 euros/personne – 220 km.

Le Pont du Gard. Visite d'Avignon, en petit train.

AUBAGNE, LA SAINTE-BAUME ET SES ENVIRONS : 26,70 euros/personne – 160 km.

Découverte d'Aubagne et du « Petit Monde de Marcel Pagnol ». Visite de l'atelier d'un santonnier.

Arrêt à Saint Maximin et visite de sa basilique.

BELLES DEMEURES DE PROVENCE : 29,10 euros/personne – 150 km.

Visite d'Aix-en-Provence. Continuation vers Pertuis pour la découverte du bas Lubéron.

Visite guidée du château d'Ansouis, demeure seigneuriale.

AUBAGNE ET CASSIS : 31,60 euros/personne – 150 km.

Découverte d'Aubagne et du « Petit Monde de Marcel Pagnol ». Visite de l'atelier d'un santonnier.

Promenade en bateau dans Les Calanques de Cassis : Port-Miou, Port-Pin et En-Vau.

MARSEILLE ET CASSIS (hors week-end) : 23,80 euros/personne – 170 km.

Marseille et visite d'une savonnerie.

Le village des Goudes constitue la porte des Calanques.

Découverte de Cassis, retour par la route des crêtes.

- tarif avec la visite de Cassis en petit train : 27,50 euros ;

- avec visite des Calanques de Cassis en bateau : 32,10 euros.

En demi-journée.

AIX-EN-PROVENCE : 7 euros/personne – 100 km.

Marché d'Aix (matin) le mardi, le jeudi et le samedi.

Visite guidée de la ville à travers les ruelles médiévales.

Possibilité de découverte du marché provençal.

CASSIS : 16,40 personne – 150 km.

Les Calanques : Port-Miou, Port-Pin et En-Vau en bateau.

LES BAUX DE PROVENCE (en après-midi) : 7 euros/personne – 150 km.
Découverte des Baux de Provence, arrêt au Val d'Enfer, curieuse gorge au relief tourmenté.

ARLES ET LE MUSEE ARLATEN (en après-midi) : 10,60 euros/personne – 130 km.
Visite d'Arles à pied, puis visite du Muséum Arlaten.
En option : la visite d'Arles en petit train : 8 euros.

ENTRE PROVENCE ET CAMARGUE

LES PORTS DE PECHE DE LA COTE BLEUE – LES TROIS MARTIGUES : 7 euros/personne – 50 km.

Passage par la Côte Bleue et ses ports de pêche.

Sausset-les-Pins, la Couronne, Carro et Carry.

Découverte de Martigues « la Venise provençale ».

LA PROVENCE AUTOUR DE L'ETANG DE BERRE : 7 euros/personne – 120 km.

Visite de Ventabren, petit village perché. Découverte de la vieille ville fortifiée de Miramas le vieux.

Option : visite d'une cave et moulin à huile + 2,80 euros.

MARSEILLE GALEJADES : 7 euros/personne – 60 km.

Découverte du vieux port, de sa célèbre Canebière et de la basilique Notre-Dame de la Garde.
Continuation par la Corniche puis traversée du centre ville.

LA COTE BLEUE DE CARRY A MARSEILLE EN BATEAU : 19,70 euros/personne (sans guide). – 16 km.

Départ de Carry Le Rouet en bateau (2 h.30).

Découverte de la Côte Bleue, panorama sur le vieux port de Marseille, le château d'If.

Séjours thématiques, sur devis.

- Traditions en Provence.

